



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LIMEUIL

Séance du 19 Octobre 2016

Nombre des Conseillers :

En exercice : 11  
Présents : 9  
Votants : 11

L'an deux mil seize le dix neuf octobre  
Le Conseil municipal de la commune de LIMEUIL  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la mairie, sous la présidence de  
Monsieur Jean-Claude HERVÉ, Maire  
Date de convocation du Conseil municipal le 14 octobre 2016

**PRESENTS:** Jean Claude HERVÉ – Laurence NINNIN – Francis MARIN – Dominique RICHARD – Johannès VAN STRIEN – Bruno DURAND – Nicole HULOT – Benoît BOUSSIQUET – FOUILLET Michel

**ABSENTS :** Hélène MERINO a donné procuration à Nicole HULOT  
Laëtitia MARTINS DA COSTA a donné procuration à Benoit BOUSSIQUET

**Secrétaire de séance :** Nicole HULOT

**Divers :**

Il est proposé le point suivant à rajouter à l'ordre du jour :  
- Achat véhicule

**Approbation du procès verbal du conseil municipal du 14 septembre 2016 :**

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 14 septembre 2016.  
Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 14 septembre 2016 est approuvé à l'unanimité des membres votants.

**1 - Mise en œuvre de la proposition n° 9 du schéma départemental de coopération intercommunale :**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 portant extension du périmètre de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme aux communes d'Audrix et de Limeuil à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 dans le cadre de la mise en œuvre de la proposition n° 9 du schéma départemental de coopération intercommunale arrêté le 30 mars 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants approuve l'extension de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme aux communes d'Audrix et de Limeuil à compter du 01 janvier 2017.

**2 – Nomination délégués au Centre Intercommunale d'Action Sociale (CIAS) du Bugue :**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que lors de la séance du 14 septembre dernier il a été décidé à l'unanimité des membres votants d'intégrer au 1<sup>er</sup> janvier 2017 le CIAS du Bugue. Il est maintenant nécessaire de nommer des délégués pour représenter la commune de Limeuil lors des conseils d'administration.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants décide de nommer :  
- Mme Nicole HULOT et Mr Jean-Claude HERVÉ, délégués titulaires.  
- Mme Laurence NINNIN et Mr Johannès VAN STRIEN délégués suppléants.

### **3 – Adhésion de la commune au service énergies du Syndicat Départemental des Energies ( SDE 24) :**

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la proposition d'adhésion au service énergies du SDE 24. La création de ce service fait suite à l'augmentation des coûts énergétiques des communes et aux nombreuses préoccupations environnementales. L'adhésion au service énergies du SDE 24 permettra de connaître la situation de l'ensemble de notre patrimoine communal (éclairage public, bâtiments communaux et véhicules municipaux). Conformément à la convention de partenariat entre le SDE 24 et la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme, l'adhésion annuelle de notre commune au service énergies est prise en charge par cette dernière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants donne un avis favorable pour adhérer au service énergies du SDE 24 et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

### **4 - Panneaux de signalisation :**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'au printemps dernier un courrier a été adressé aux artisans d'art, aux commerçants et hébergeurs de Limeuil en leur demandant s'ils étaient intéressés pour l'achat groupé, par le biais de la commune, de panneaux de signalisation. Certains ont répondu favorablement à cette initiative. A ce jour les panneaux ont été livrés et installés. La facture a été réglée en totalité par la commune, il est maintenant nécessaire de demander le remboursement de l'achat de ces panneaux aux acquéreurs qui ont bénéficié de cet achat groupé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants mandate Monsieur le Maire pour demander le remboursement de ces panneaux aux différents acquéreurs de ces panneaux.

### **5 – Virement de crédits budget principal :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de faire un virement de crédits sur le budget principal de la commune de la façon suivante :

Fonctionnement dépenses :	
64168 (autres emplois d'insertion)	+ 1 600,00 €
022 (dépenses imprévues)	- 1 600,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants accepte ce virement de crédit.

### **6 – Augmentation du temps de travail de l'Adjoint Technique Territorial de 2<sup>ème</sup> classe :**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté de Communes du Pays Vernois et Terroir de la Truffe (CCPVTT) abandonne la compétence scolaire et que la Communauté de Communes de la Vallée de L'Homme à laquelle la commune de Limeuil va être rattachée n'a pas la compétence scolaire. De ce fait la compétence scolaire va être reprise par la commune, il est donc nécessaire d'augmenter le nombre d'heures de l'Agent Technique, son temps de travail sera intégralement pris en charge par la commune soit 35 heures par semaine. Actuellement son temps de travail est réparti de la façon suivante : 22 heures par semaine pour la CCPVTT et 13 heures par semaine pour la commune. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 son temps de travail pour la commune sera réparti entre les tâches effectuées pour la cantine et pour les différents travaux dans la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants décide d'augmenter de 22 heures par semaine le temps de travail de l'Adjoint Technique Territorial de 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il mandate Monsieur le Maire pour signer tous documents en rapport avec cette augmentation d'heures.

### **7 – Columbarium :**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les différents devis pour la création d'un columbarium :

- Columbarium 12 cases :	11 720,00 € TTC
- Columbarium « Esterel » 12 familles :	10 831,20 € TTC
- Columbarium « Mapa » 12 familles :	10 728,00 € TTC

Après en avoir délibéré le conseil municipal par 6 voix « Pour » 4 voix « contre » et 1 « abstention » opte pour le modèle de columbarium « Mapa » pour un montant de 10 728,00 € TTC et mandate Monsieur le Maire pour signer tous les documents se rapportant à la réalisation de ce columbarium.

## **8 – Achat véhicule :**

Monsieur Bruno DURAND, conseiller municipal, informe le conseil municipal que la voiture de la commune est actuellement en panne et qu'elle ne pourra pas être réparée dans l'immédiat. Il propose d'acquérir une voiture d'occasion, qui est en vente au prix de 1 000,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 10 voix « Pour » et 1 « abstention » décide d'acheter cette voiture et mandate Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cet achat.

## **– Informations diverses :**

- La commune va se rapprocher de Pôle Emploi afin de recruter à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 une personne polyvalente en contrat CAE CUI afin de seconder les agents communaux.
- Une réunion concernant le profil des eaux de baignade a eu lieu le 14 octobre dernier à la mairie de Limeuil.
- Le logement au-dessus de la mairie sera libre à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2016.

### Dates à retenir :

- 14 novembre à 18h00 dans la salle du château : Adoptons les gestes qui sauvent.
- 21 novembre dans la salle du château : Plan Communal de Sauvegarde.
- 28 novembre à 20h00 : Acteurs du Tourisme.
- Début décembre : journée éco citoyenne.
- Samedi 17 décembre : repas communal au Bois de la Tour.

La secrétaire de séance  
Nicole HULOT

Le Maire,  
Jean-Claude HERVÉ